

Les travailleurs pauvres au sein de l'UE

Introduction

Les travailleurs pauvres, qui, selon les estimations, représentent 10 % des travailleurs européens, constituent un groupe important dans les statistiques globales de la pauvreté. Le présent rapport examine le phénomène des travailleurs pauvres dans l'Union européenne (UE), reprenant l'analyse là où le précédent rapport d'Eurofound sur le sujet, publié en 2010, s'est arrêté. Il étudie l'évolution de ce phénomène à la suite de la crise financière de 2008, sur la base des dernières statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Si l'importance du phénomène des travailleurs pauvres a été étudiée auparavant, on en sait moins sur ce qu'il implique le fait d'être un travailleur pauvre. Le présent rapport examine les ramifications sociales du phénomène des travailleurs pauvres en décrivant le bien-être et les conditions de vie de ces travailleurs. Il étudie également les différentes mesures adoptées par les gouvernements pour prévenir ou atténuer ce phénomène, en particulier les mesures indirectes qui améliorent les conditions de vie des travailleurs pauvres. Ces mesures indirectes n'ont guère été prises en considération dans les politiques par rapport aux mesures directes visant à augmenter les salaires tels que les revenus minimaux et les transferts sociaux.

Contexte politique

La lutte contre le phénomène des travailleurs pauvres doit être considérée comme faisant partie de l'objectif global visant à réduire la pauvreté dans l'Union européenne. La stratégie Europe 2020 considère les chômeurs comme étant particulièrement exposés à la pauvreté. Toutefois, donner du travail aux gens ne suffit pas toujours à les sortir de la pauvreté. Même avant le début de la crise financière de 2008, un nombre important de travailleurs européens étaient pauvres. Depuis lors, on observe un écart croissant des taux de travailleurs pauvres entre les États membres. Cet écart mérite d'être pris en considération par les politiques compte tenu de l'engagement de l'UE en faveur

de la cohésion économique, sociale et territoriale, de la croissance inclusive et de la convergence économique ascendante pour les États membres. La recommandation de la Commission européenne sur le socle européen des droits sociaux, de 2017, reconnaît explicitement la nécessité de mettre en place des politiques et des mesures pour lutter contre la pauvreté au travail.

Principales conclusions

- Bien qu'il soit difficile de dégager des tendances claires, il existe un lien entre l'augmentation des formes d'emploi non standard dans de nombreux pays et l'augmentation de la proportion de citoyens européens exposés au risque de devenir des travailleurs pauvres.
- Les travailleurs pauvres sont bien davantage confrontés à des problèmes sociaux que la population en général: la situation de travailleur pauvre est associée à des niveaux inférieurs de bien-être mental et subjectif, à des problèmes de logement, ainsi qu'à des relations de moindre qualité avec les autres personnes et à un sentiment d'exclusion sociale. Ce constat montre l'importance d'accorder une attention particulière à ce groupe et de mieux documenter la situation sociale des travailleurs exposés au risque de pauvreté.
- La plupart des États membres ne s'attaquent pas spécifiquement au problème des travailleurs pauvres, et les exemples contenus dans le présent rapport montrent que les gouvernements et les partenaires sociaux ont abordé la question à travers la discussion sur la pauvreté en général, en mettant tout particulièrement l'accent sur les mesures visant à donner du travail aux gens. Par conséquent, le nombre de politiques conçues expressément pour protéger les travailleurs pauvres ou améliorer leur situation est limité.

- Si un revenu minimal adéquat est un élément fondamental de tout modèle de protection sociale pour les travailleurs pauvres, il est clair que les politiques devraient plutôt se concentrer sur le revenu minimal des ménages pour refléter plus fidèlement la situation d'un grand nombre de travailleurs pauvres.
- Les mesures qui améliorent indirectement les conditions de vie des travailleurs pauvres ont notamment comme avantage d'aider ces ménages sans que ceux-ci n'en soient nécessairement l'élément central. Cela peut malheureusement également constituer un désavantage étant donné qu'il y a un risque que ces mesures ne touchent pas les travailleurs pauvres. L'incidence des mesures indirectes en tant qu'instrument de lutte contre le phénomène des travailleurs pauvres doit être évaluée de manière plus approfondie.

Orientations politiques

- L'augmentation du nombre de travailleurs pauvres lors de la crise financière a eu des conséquences sociales importantes et ne constitue pas simplement un problème statistique. Le phénomène des travailleurs pauvres est un problème important dans toute l'Europe, qui requiert une attention particulière de la part des gouvernements et des partenaires sociaux.
- Dans la majorité des États membres, l'accent est mis sur le fait de donner du travail aux gens. Si le fait d'avoir du travail améliore généralement la situation des personnes concernées, il ne constitue pas en soi un remède au problème des travailleurs pauvres. En fait, l'attention accordée au fait de donner du travail peut augmenter le nombre de travailleurs pauvres si l'on ne prête aucune attention aux revenus de ces travailleurs et aux ménages dont ils font partie.
- Le risque de pauvreté chez les personnes exerçant une forme d'emploi non standard semble avoir augmenté au cours de la récession. Il est important que les évolutions de la pauvreté des travailleurs et de leurs ménages soient suivies de près pour que l'on puisse mieux évaluer leurs besoins et les risques auxquels ils sont confrontés. Ces travailleurs doivent jouir des mêmes droits et avoir le même accès à la protection sociale que les travailleurs ayant un contrat classique.

- Compte tenu du risque de pauvreté auquel ces travailleurs sont confrontés lors des périodes de chômage, des mesures s'imposent pour faciliter la transition entre les emplois et leur apporter une aide financière lors des périodes sans emploi.
- Les États membres pourraient tirer des enseignements des politiques élaborées pour soutenir un groupe de travailleurs particulièrement vulnérables, ceux qui travaillent à temps partiel par nécessité plutôt que par choix (travailleurs à temps partiel involontaires).
- Les coûts du logement et de la garde des enfants pouvant entraîner les ménages dans la pauvreté, il est important d'en tenir compte dans la mesure du phénomène des travailleurs pauvres. Au Royaume-Uni, par exemple, les coûts du logement sont intégrés aux indicateurs classiques des rapports sociaux, et les chiffres sont calculés avant et après les coûts du logement.
- Pour que les services de garde d'enfants soient un outil efficace de lutte contre le phénomène des travailleurs pauvres, ils doivent toucher le groupe cible, c'est-à-dire les travailleurs ayant des enfants en bas âge, dont le taux d'emploi du ménage est faible et qui occupent des emplois moins stables associés à de faibles revenus.
- Un autre facteur important à prendre en considération est l'incidence de l'éducation. La tendance accrue vers des emplois hautement qualifiés impose d'investir dans l'enseignement tout au long de la vie pour permettre aux travailleurs de passer à des emplois mieux rémunérés et réduire le phénomène des travailleurs pauvres en Europe à long terme.
- Des évaluations plus nombreuses des politiques s'imposent pour mieux appréhender l'efficacité des mesures indirectes qui permettent de lutter contre le phénomène des travailleurs pauvres.
- Le phénomène des travailleurs pauvres n'est pas facile à définir et à mesurer, ce qui rend difficile la compréhension des évolutions divergentes entre les différents groupes de travailleurs et entre les pays, en particulier en période de changement économique rapide. Les seuils de pauvreté fixés ou les mesures de la privation matérielle peuvent constituer une approche plus simple pour comparer les tendances liées au phénomène des travailleurs pauvres au fil du temps.

Informations complémentaires

Le rapport intitulé «In-work poverty in the EU» (*Les travailleurs pauvres dans l'UE*) est publié à l'adresse: www.eurofound.europa.eu/publications.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Daphne Ahrendt, directrice de recherche, à l'adresse: dap@eurofound.europa.eu.